N° 21 Juillet 2025

AGENCE TERRITORIALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ST BARTHÉLEMY

Dans Cette Édition

Actualité...
Le site internet fait peau neuve, Découverte d'un serpent ratier jaune, Pontes exceptionnelles de tortues luth ..... **pg 2**

Faune/Flore, Géologie...
Chiffres clés, Plantations au Fort Carl, Des hydrophones pour prendre le pouls de nos récifs, Suivi des requins ..... **pg 8**

Communication et Sensibilisation...
Les EPI au collège Mireille Choisy, Aires Educatives, Le programme scolaire de la biodiversité en primaire..... **pg 13**

Brèves...
L'agenda scolaire et ATE, Sauvetage oursins blancs du port , Règlementation pêche, Année de la mer ..... **pg 15**

Contact...
Pour nous joindre..... **pg 20**

La NEWSletter de l'Agence Territoriale de l'Environnement de St Barthélemy

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes ravis de vous retrouver dans cette nouvelle édition de notre newsletter. Au programme cette 21ème newsletter : des actualités marquantes, des résultats de suivis en cours et la présentation suivis récemment mis en place, des focus thématiques, et bien sûr, nos dernières actions et événements à venir.

Que vous soyez un partenaire, un bénévole, un citoyen engagé, un professionnel ou simplement curieux, cette newsletter est faite pour vous tenir informé(e) et vous donner envie de participer encore davantage à nos initiatives.

Bonne lecture !
Sébastien GREAUX, directeur de l'Agence Territoriale de l'Environnement

Le site internet fait peau neuve

L'Agence Territoriale de l'Environnement inaugure son nouveau site internet !

Ce site internet se veut pratique, ludique et cohérent pour mettre en avant les informations importantes sur les missions de la structure : la règlementation, les informations liées à la gestion de la Réserve Naturelle marine de Saint-Barthélemy, la protection et préservation de la biodiversité, la police de l'environnement et police des pêches. Le tout en français et en anglais pour rendre les informations accessibles au plus grand nombre.

Ainsi, les formulaires (bénévolat, permis de pêche, exercice d'une activité commerciale en Réserve Naturelle, demande de défrichement, importation de végétaux…) y sont disponibles pour offrir un service facile d'accès aux usagers.

De même, de nombreux supports pédagogiques sur la biodiversité de Saint-Barthélemy - à destination des petits et des grands- sont téléchargeables (dépliants, posters, panneaux, BD, vidéos, jeux) sur la biodiversité de Saint-Barthélemy).

Tous les bons gestes à appliquer envers la biodiversité de l'île sont expliqués et illustrés, pour permettre à chacun d'adopter un comportement responsable au quotidien.

Une description des différents éco-

Zones de réglementation

La réserve Naturelle de Saint Barthélemy couvre 5 zones distinctes :

Cet éclatement spatial permet de couvrir des environnements diversifiés et d'alterner des zones au régime de protection différent. La réserve naturelle protège des écosystèmes sous-marins aussi beaux que fragiles, tels que les herbiers et récifs coralliens. Ce sont les habitats de nombreuses espèces, notamment des espèces menacées.

Ces zones sont délimitées précisément dans la brochure de la Réserve Naturelle. Les activités de plaisance y sont réglementées. Les activités commerciales en réserve sont soumises à autorisation préalable.
→En savoir plus sur la biodiversité de Saint Barthélemy

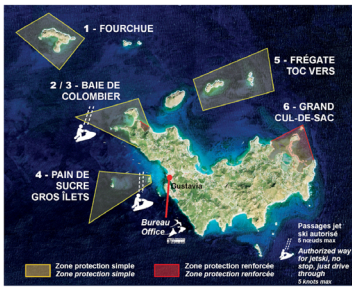

Zone de protection simple

Zone du lagon de Grand Cul-de-sac

Zone de protection renforcée

La zone de protection renforcée reprend les mêmes interdictions qu'en zone de protection simple, en ajoutant également une **interdiction totale de pêcher, de poser l'ancre et de pratiquer la plongée en scaphandre.**

Les sites de plongée en Réserve Naturelle

23 sites de plongée sont présents en Réserve Naturelle, indiqués par le pictogramme carré rouge barré d'une bande blanche en diagonale. Des mouillages écologiques sont à la disposition des plongeurs pour découvrir les récifs et les épaves autour de l'île tout en préservant les fonds marins. Seuls les bateaux de **10 tonnes et 15 mètres maximum** sont autorisés à y mouiller. Une bouée est destinée à **1 bateau uniquement**. Le temps maximum passé sur une bouée de plongée est de **2h30**. L'ancrage et le mouillage par les voiliers est strictement interdit. A bord, seul le matériel de plongée est autorisé, il ne doit y avoir ni gants (interdits en Réserve Naturelle pour prévenir la collecte sous-marine), ni matériel de pêche. Toutes ces informations sont détaillées sur la brochure sur la Réserve Naturelle.
Situés en zone de protection simple, le comportement dans l'eau et sur l'eau autour des sites de plongée est expliqué ci-dessus.

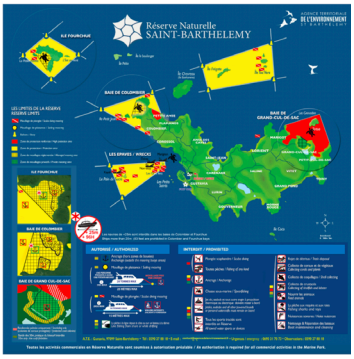

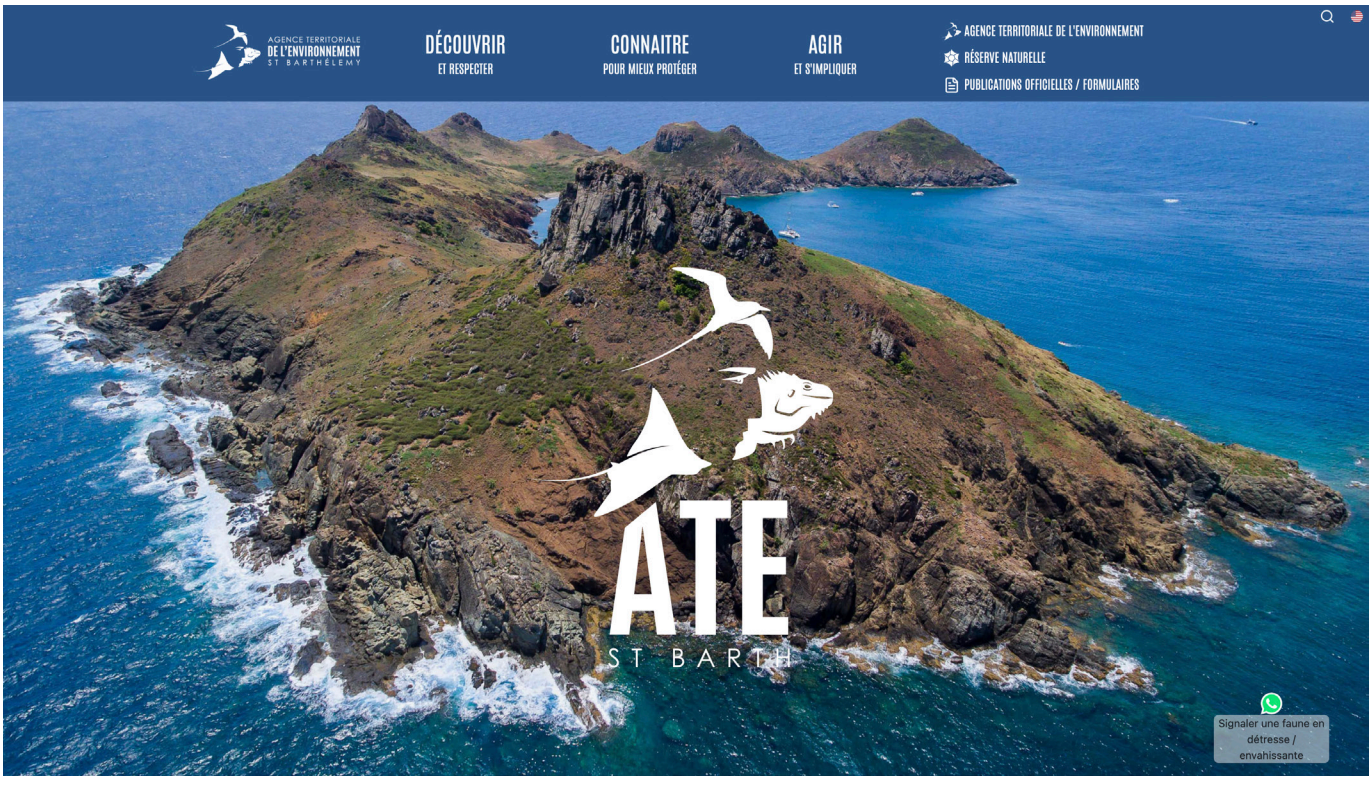

contact@agencedelenvironnement.fr

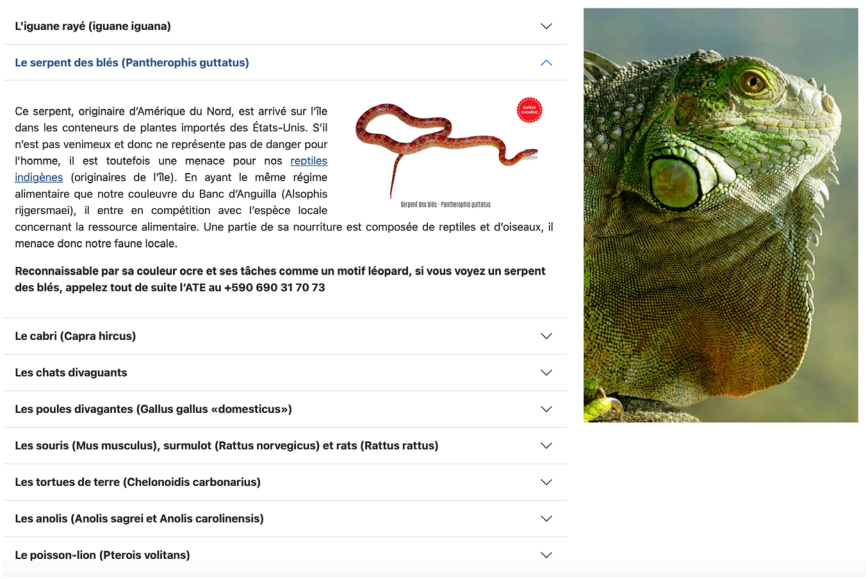

Reconnaitre les espèces exotiques envahissantes

En dehors de la faune indigène (originaire de l'île), nous trouvons également à Saint-Barthélemy des espèces exotiques envahissantes (EEE). Ce sont des espèces ntroduites par l'homme, volontairement ou non, dans un environnement où elles ne vivent pas naturellement. Leur présence peut perturber les écosystèmes, menacer la biodiversité locale et causer des dégâts écologiques et économiques. C'est pourquoi leur gestion est essentielle et vous pouvez y participer !

L'iguane rayé (iguane iguana)

Le serpent des blés (Pantherophis guttatus)

Ce serpent, originaire d'Amérique du Nord, est arrivé sur l'île dans les conteneurs de plantes importés des États-Unis. S'il n'est pas venimeux et donc ne représente pas de danger pour l'homme, il est toutefois une menace pour nos reptiles indigènes (originaires de l'île). En ayant le même régime alimentaire que notre couleuvre du Banc d'Anguilla (Alsophis rijgersmaei), il entre en compétition avec l'espèce locale concernant la ressource alimentaire. Une partie de sa nourriture est composée de reptiles et d'oiseaux, il menace donc notre faune locale.

Serpent des blés - Pantherophis guttatus

Reconnaissable par sa couleur ocre et ses tâches comme un motif léopard, si vous voyez un serpent des blés, appelez tout de suite l'ATE au +590 690 31 70 73

Le cabri (Capra hircus)

Les chats divaguants

Les poules divagantes (Gallus gallus «domesticus»)

Les souris (Mus musculus), surmulot (Rattus norvegicus) et rats (Rattus rattus)

Les tortues de terre (Chelonoidis carbonarius)

Les anolis (Anolis sagrei et Anolis carolinensis)

Le poisson-lion (Pterois volitans)

systèmes de l'île, la faune et la flore qui y sont liés est également en ligne en feuilletant la brochure sur la biodiversité de Saint-Barthélemy. Pour aller plus loin, des liens vers une documentation ou des sites spécifiques sont présents, comme le PDF de la biodiversité de Saint-Barthélemy ou le descriptif de la flore indigène de Saint-Barthélemy où sont décrites une plus d'une soixantaine d'espèces végétales et leurs caractéristiques pour mieux les connaître et les planter comme il convient.

Pour toute urgence (faune sauvage blessée ou infraction envers la biodiversité), le site est désormais relié à notre numéro d'urgence : 0690 31 70 73 via whatsapp !

Pour en savoir plus rdv sur : **www.agencedelenvironnement.fr**

Découverte d'un serpent ratier jaune

Durant le mois de juin, une découverte inhabituelle a été faite sur l'île : une couleuvre *Pantherophis alleghaniensis*, également appelée eastern ratsnake ou serpent ratier jaune, a été observée pour la première fois à Saint-Barthélemy. L'individu, une femelle mesurant environ 1,30 mètre, a été repéré dans les hauteurs du Morne de Grand-Fond par **David Blanchard**. Originaire de la côte est des États-Unis, cette espèce de couleuvre non venimeuse est totalement étrangère à la faune locale. Elle est connue pour sa capacité à grimper aisément et à s'adapter à des environnements variés, allant des forêts aux zones urbaines. Cette faculté d'adaptation, couplée à une grande discrétion, rend son implantation potentiellement problématique sur une île comme Saint-Barthélemy. La présence de *Pantherophis alleghaniensis* à Saint-Barth s'expliquerait par un transport accidentel, vraisemblablement dissimulée dans des conteneurs maritimes, des matériaux de construction, ou encore des plantes et végétaux importés, comme cela a pu arriver pour beaucoup d'espèces exotiques envahissantes retrouvées à Saint-Barth. Ce serpent est également friand d'oiseaux et de leurs œufs, ce qui le rend particulièrement dangereux pour l'avifaune locale. Sur une petite île comme Saint-Barthélemy, où plusieurs espèces d'oiseaux sont protégées, certaines en danger, la prédation exercée par ce type de couleuvre pourrait avoir des conséquences dramatiques. La destruction de nids ou la capture d'adultes pourraient fortement impacter des populations déjà fragiles. Il est donc important de rappeler que cette couleuvre est une espèce exotique envahissante, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas naturellement partie de l'écosystème local. Son introduction, même involontaire,

peut avoir des conséquences graves sur la biodiversité de l'île. En tant que prédateur opportuniste, elle menace non seulement des reptiles indigènes comme la couleuvre et le scinque du banc d'Anguilla, mais aussi les oiseaux indigènes ou migrateurs protégés qui nichent sur notre territoire.

Nous rappelons qu'en présence d'un serpent non identifié, il faut immédiatement appeler notre numéro d'urgence au 0690 31 70 73.

Les espèces en provenance des conteneurs de Floride, impacts et gestion

Depuis le début de l'année 2025, dix conteneurs de plantes en provenance de trois grandes pépinières situées dans la zone agricole tropicale de Redland (Homestead), en Floride, ont été inspectés par les agents de l'ATE. Lors de ces inspections, plus d'une vingtaine d'espèces animales vivantes ont été détectées à l'intérieur des conteneurs. Il s'agit notamment de reptiles, d'insectes, d'amphibiens, de gastéropodes, de diplopodes et de Clitellates, toutes exogènes et identifiées comme envahissantes ou potentiellement envahissantes.

La présence de ces espèces vivantes dans des cargaisons végétales est totalement anormale et préoccupante. Nous avons donc pris contact avec les autorités compétentes américaines, à savoir l'USDA (United States Department of Agriculture) et le FDACS (Florida Department of Agriculture and Consumer Services), afin de signaler ces incidents et solliciter des mesures correctives.

À la suite de notre signalement, le FDACS nous a assuré avoir pris plusieurs mesures correctives auprès des pépinières concernées, notamment :

- Le traitement avec un pesticide adapté pour éliminer les insectes, lézards et grenouilles indésirables ;
- Une inspection approfondie afin de garantir que les plantes soient exemptes de nuisibles avant expédition ;
- Le retrait des tuteurs creux susceptibles d'abriter des parasites ;
- L'application de traitements supplémentaires dans les bases foliaires des plantes pour éradiquer les ravageurs cachés ;
- La diffusion d'un pesticide en aérosol dans les conteneurs avant leur fermeture.

En parallèle, la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de Saint-Barthélemy et Saint-Martin a été informée de la situation, afin de renforcer la vigilance à l'arrivée des cargaisons sur le territoire et de coordonner les actions de prévention face à ces risques biologique.

contact@agencedelenvironnement.fr

Stage et rapport de TANAËL ROBERT

Tanaël vient de terminer un stage de quatre mois au sein de l'ATE. Etudiant en deuxième année de DEUST TML, option VPBA, son stage s'est porté sur la réalisation d'un inventaire de la répartition des espèces animales et végétales présentes sur les côtes rocheuses de trois baies classées en réserve naturelle et d'une baie hors réserve. Plus précisement centré sur les impacts des échouages de sargasses sur la répartition du burgo (*Cittarium pica*) dans les baies de Marigot, Petit Cul-de-sac, Grand Cul-de-sac et Anse des Cayes.

Ces baies ont été choisies, dans un premier temps, en raison des forts échouages de sargasses qui les touchent, mais aussi parce que les baies situées en réserve naturelle sont considérées comme des nurseries.

Il a été décidé de choisir le burgo comme espèce cible pour son rôle culturel et économique important sur l'île. Le burgo est un brouteur : il consomme les biofilms et les algues présents dans le milieu, ce qui permet une meilleure fixation des coraux. Par cette action, il joue un rôle clé dans le maintien de l'équilibre écologique de la zone intertidale*.

D'après les résultats observés durant ce stage, plusieurs tendances se dégagent. Tout d'abord, les échouages de sargasses créent des zones hypoxiques dans les baies, ce qui impacte la répartition du burgo. En effet, lors de ces épisodes hypoxiques*, voire anoxiques*, les burgos ont tendance à émerger de l'eau afin d'éviter ces conditions, qui créent un stress élevé pour les espèces présentes (par exemple, une forte baisse de densité a été observée dans la baie de Marigot après un échouage de sargasses, ce qui suggère une mortalité).

Il a également été constaté que le type de substrat de vie du burgo joue un rôle plus important dans sa répartition que l'effet « réserve ». De plus, dans toutes les baies étudiées, les côtes Est présentent des densités plus élevées que les côtes Ouest.

À partir de son travail, **Tanaël** a émis plusieurs hypothèses. Tout d'abord, une coloration rose observée sur la coquille des burgos pourrait être due à des algues encroûtantes. Ensuite, les densités plus élevées sur les côtes Est de chaque baie pourraient s'expliquer soit par une fixation des larves sur les nappes de sargasses, limitant leur recrutement, soit par l'hydrodynamisme des baies, qui favoriserait la fixation des larves sur les côtes Est.

Le rapport de stage de **Tanaël** est consultable en ligne, dans la rubrique "Connaitre"> "Bulletins et publications scientifiques".

**Intertidale* : Ce qui est situé entre la marée basse et la marée haute

**Hypoxie* : diminution de la concentration d'oxygène

**Anoxie* : absence d'oxygène

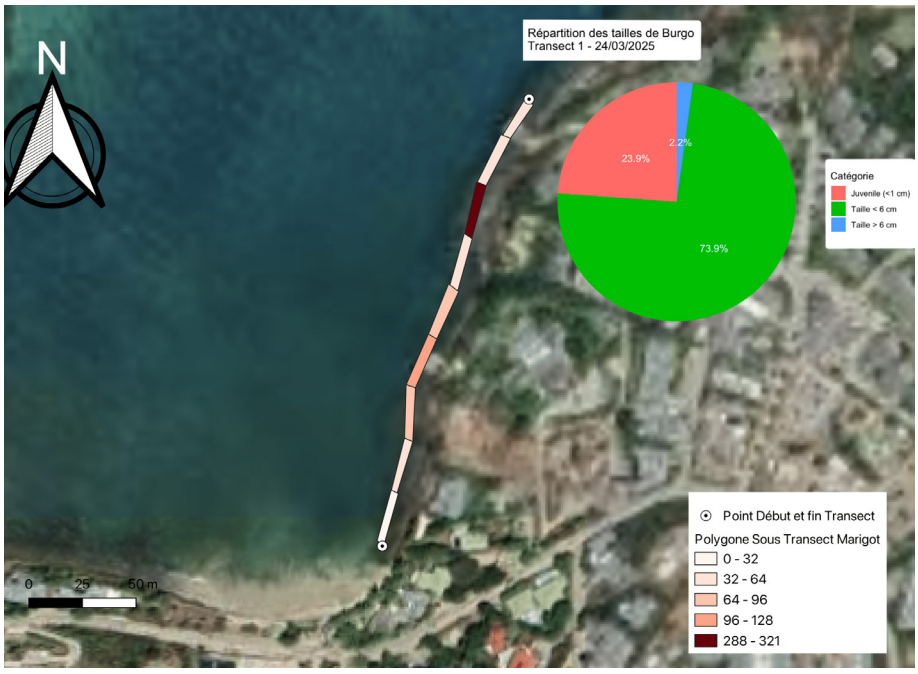

Stage de MATYS LAPLACE

Matys a fait un stage de 2 mois dans notre établissement pour clore son année de Master 1 Science du vie, parcours Biodiversité Environnement. Durant son stage, Matys s'est intéressé à l'identification des algues bio-indicatrices présentes dans les 3 baies de la Réserve Naturelle que sont Grand Cul-de-sac, Petit Cul-de-sac et Marigot.

Pontes exceptionnelles de tortue Luth

La Tortue luth (*Dermochelys coriacea*), plus grande espèce de tortue au monde, est l'une des trois espèces de tortues marines qui viennent pondre sur les plages de Saint-Barthélemy.

L'année 2025 marque un record historique pour l'espèce sur l'île, avec 4 pontes recensées.

Ce chiffre peut sembler modeste, mais il est en réalité exceptionnel pour notre territoire. Avant 2025, seules 9 pontes de tortue luth avaient été confirmées depuis 1982. Grâce aux pontes de cette année, le total s'élève désormais à 13.

Traces de ponte sur la plage de Gouverneur

Bilan des suivis côtiers 2021-2025

Depuis janvier 2024, **Anais Coulon** mène une thèse de doctorat consacrée à l'érosion côtière des plages de l'île. Ce travail de doctorat s'inscrit dans le prolongement de suivis initiés par ses directeurs de thèse **Tony Rey** et **Stéphanie Defossez** dans le cadre du projet CoaST-Barth (juin 2021 à juin 2023). **Anais** a pu réaliser quatre missions de terrain au total, avant et après la saison cyclonique afin d'évaluer la résilience de nos côtes et poursuivre la collecte de données. Aujourd'hui la donnée collectée est colossale et permet d'entrevoir une tendance qui se dessine.

- 403 profils topographiques côtiers sur 9 plages au total (acquis au moyen d'un DGPS) ;
- Un diagnostic géomorphologique et urbain sur l'ensemble des plages de l'ile ;
- 55 photographies rectifiées à la verticale de précision centimétrique (acquise au moyen d'un drone);
- 220 échantillons sédimentaires permettant d'interroger la granulométrie des plages ;
- Plus d'une trentaine d'entretiens avec les parties prenantes (associations, hôteliers, restaurateurs, gouvernance,

contact@agencedelenvironnement.fr

référents de quartier, etc.).

- Un diplôme de télépilote professionnel de drone a également été obtenu facilitant la collecte de données.

Par ailleurs une expérimentation inédite est en cours afin de quantifier le prélèvement de sable inopiné lors du ramassage des sargasses.

Après une dernière mission prévue en janvier 2026, l'étape de la rédaction attend notre doctorante. Le manuscrit de thèse livré en 2027 fournira des résultats inédits sur la compréhension des dynamiques côtières, des scénarios prospectifs et proposera des outils d'adaptation face à l'érosion du littoral en contexte de changement climatique.

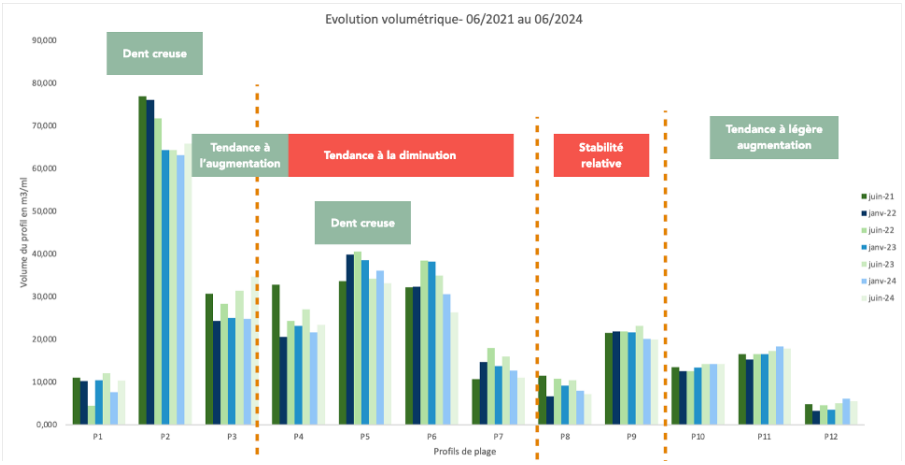

Exemple de variations observées dans les volumes de profils de plage sur une plage depuis juin 2021 Source : ATE, 2021-2024.

Cartographie des fonds marins de 0 à 18m, un outil de préservation des zones de récifales et herbiers marins

Suite à la cartographie des biocénoses marines (typologies des fonds marins) de Saint-Barthélemy de 0 à 18m réalisée à la demande de l'Agence Territoriale de l'Environnement nous disposons désormais d'une carte complète des différents types de fonds qui entourent l'île. Cette information de grande ampleur, permet d'avoir des données nécessaire pour la gestion de ces fonds et l'évolution de la règlementation pour protéger des zones sensibles.

Cette carte est également précieuse pour les capitaines de navires, indiquant alors les zones sableuses de celles où se trouvent les récifs coralliens et les herbiers marins – à préserver. De quoi avoir tous les renseignements utiles pour définir où jeter l'ancre en l'absence de bouées sur un site où l'ancrage est autorisé.

L'application DONIA, utilisée largement par les yachts en Europe, notamment dans le bassin méditerranéen, compte désormais parmi ces cartes celle des fonds marins de Saint Barthélemy.

Sont présentes également sur cette carte les zones de la Réserve Naturelle et l'interdiction d'ancrer dans les sites concernés.

Le travail de cartographie se poursuit cette année sur des profondeurs de 18m à 30m.

Merci à l'équipe de l'application DONIA et Andromède Océanologie pour mettre à disposition cette carte auprès des capitaines.

Observations de serpent des blés depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, 20 spécimens de serpent des blés (P*antherophis guttatus*) ont été recensés sur l'île de Saint-Barthélemy. Ce chiffre, particulièrement élevé, témoigne d'une implantation préoccupante de cette espèce exotique. Sa présence représente une menace sérieuse pour la faune locale, notamment pour des espèces en danger telles que le scinque du banc d'Anguilla (*Spondylurus powelli*) et la couleuvre du banc d'Anguilla (*Alsophis rijgersmaei*), toutes deux fortement vulnérables face à ce serpent opportuniste.

Observations d'iguanes rayés depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, 15 spécimens d'iguane rayé (Iguana iguana) ainsi qu'un individu hybride issu du croisement entre l'iguane rayé (Iguana iguana) et l'iguane des Petites Antilles (Iguana delicatissima) ont été recensés sur l'île de Saint-Barthélemy. Ce nombre, particulièrement élevé, reflète la forte implantation de l'espèce exotique sur le territoire et soulève des inquiétudes quant à son expansion notamment problématique dans les îles voisines.

Plantations au Fort Carl

En janvier 2025, dans le cadre du projet d'aire éducative terrestre, 51 plantes – issues de la pépinière de l'ATE- ont été introduites au fort Carl à l'aide de bénévoles. Les élèves de CM2 A de l'école de Gustavia s'en sont occupés tout au long de l'année, ils ont appris à identifier les espèces natives et ont étudié leur développement.

Pour aider les plantes à s'adapter à leur nouvel, des oyas ont été plantées à proximité immédiate ou des morceaux d'aloë vera sous les pieds des végétaux. Pendant plusieurs mois, élèves et bénévoles se sont relayés pour arroser

une fois par semaine ces nouveaux plants.

6 mois plus tard, 38 plantes sont toujours présentes ! C'est plus de 70% de réussite grâce à la participation de chacun. Certaines plantes introduites sont des espèces rares de Saint-Barthélemy dont leur reproduction est cruciale. Nous remercions vivement tous les participants.

Nous tenons à porter à l'attention de tous la fragilité des espèces du Fort Carl et l'importance de votre bonne conduite sur le site.

Des hydrophones pour prendre le pouls de nos récifs

L'Agence Territoriale de l'Environnement a reçu deux hydrophones, aujourd'hui fixés sur deux endroits spécifiques sur les récifs autour de l'île.

Ces hydrophones ont pour but de capter et enregistrer les sons émis sur ces récifs, biologiquement en bon état.

Dans un an, ces enregistrements seront collectés et transmis à une société partenaire, située à la Réunion, spécialisée dans l'étude des sons aquatiques.

Ces sons seront traités, isolés les uns des autres pour déceler la présence des différentes espèces (poissons, crustacés, mammifères marins, autres…) qui peuplent les récifs étudiés, en fonction des périodes de l'année.

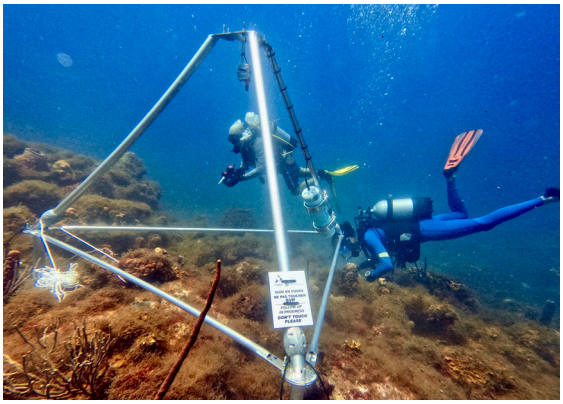

Par la suite, ces enregistrements seront nettoyés de leurs bruits parasites puis rediffusés sur les récifs jugés en mauvais état autour de l'île. Il est apparu en effet que l'émission de sons d'un récif sain sur une zone biologiquement en mauvais état, fait revenir les espèces récifales et permet au lieu de reprendre vie.

La suite au prochain épisode…

Suivi des requins en zone côtière autour de l'île par Nicole Firing

Nicole Firing est doctorante à l'Université George Mason (Washington) et mène une étude sur les communautés de requins et de raies pastenagues fréquentant les zones côtières. Son objectif est de déterminer si les zones bénéficiant d'une meilleure protection présentent une plus grande diversité et une densité plus élevée en espèces.

En collaboration avec l'équipe de l'ATE, elle a déployé des caméras sous-marines appâtées, destinées à filmer la faune passant à proximité. Ces dispositifs sont composés d'une cage contenant des appâts d'origine locale, d'une caméra GoPro, et d'un lest permettant de les stabiliser malgré les courants et les vagues. Deux modèles d'équipements ont été utilisés, en fonction de la profondeur et des caractéristiques des sites.

Nicole analysera ensuite les séquences pour identifier les espèces observées et comparer les résultats entre les sites situés à l'intérieur et à l'extérieur de la Réserve naturelle, afin de mettre en évidence d'éventuelles différences.

Elle prévoit de revenir l'été prochain pour équiper certains requins de balises, dans le but de mieux comprendre leur fidélité aux zones côtières de Saint-Barthélemy.

Bilan 2024 de la pêche professionnelle à Saint-Barthélemy

La déclaration des captures via les fiches de pêche est une obligation au niveau national.

En 2015, la Collectivité a adopté une réglementation spécifique à la pêche maritime à Saint-Barthélemy (Délibération 2015-035 CT). Ce cadre réglementaire a permis de rappeler et de simplifier les obligations déclaratives. Toutefois, depuis son entrée en vigueur, très peu de fiches ont été transmises. Les pêcheurs justifient souvent cette situation par l'absence d'accès aux mêmes droits que leurs homologues français, notamment en ce qui concerne le carburant détaxé.

En 2023, la Collectivité a instauré une aide individualisée à l'approvisionnement, accessible aux pêcheurs membres du comité territorial des pêches. L'une des conditions pour en bénéficier est la transmission des fiches de pêche.

Ces fiches fournissent des informations essentielles pour la gestion des ressources halieutiques dans les eaux de Saint-Barthélemy. Elles recensent notamment les dates de sortie selon le mode de pêche, la durée des sorties, les engins utilisés, le temps de pêche par engin ainsi que les quantités pêchées par espèce, exprimées en kilogrammes. Chaque fiche est établie sur une base mensuelle.

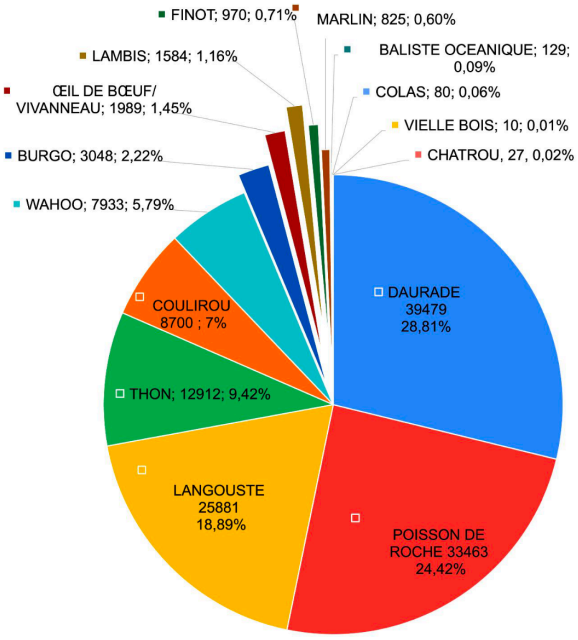

ESPÈCE	KG SORTI EN 2024
DAURADE	39479,00
POISSON DE ROCHE	33463,00
LANGOUSTE	25881,10
THON	12911,60
COULIROU	8700,00
WAHOO	7932,60
BURGO	3048,00
ŒIL DE BŒUF/VIVANNEAU	1989,40
LAMBIS	1584,00
FINOT	970,00
MARLIN	824,70
BALISTE OCEANIQUE	129,00
COLAS	80
CHATROU	27
VIELLE BOIS	10

En complément des données de capture et des pratiques de pêche, les journaux de vente de chaque navire sont également collectés afin d'analyser les prix moyen par espèce.

Pour l'année 2023, l'ATE a reçu 18 demandes d'aide personnalisée, accompagnées des fiches de pêche et des journaux de vente des navires concernés. Cependant, ces données ne reflètent qu'une partie de l'activité de la flottille, qui comptait alors 32 navires.

Début 2025, 16 dossiers ont été déposés, sur un total de 34 navires actifs.

MÉTHODE PRATIQUÉE	SORTIE		MOYENNNE TEMPS SORTIE		MOYENNE TEMPS ENGIN DORMANT		MOYENNE NOMBRE ENGIN PAR SORTIE		MOYENNE KILO PAR SORTIE		MOYENNE KILO PAR HEURE	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
APNÉE À BURGOS	23	45	3h35	5H02			1 plongeur	2	62,63	65,24	22	20,57
APNÉE À LAMBIS	12	13	3H30	4H15			2 plongeurs	2	32,92	35,77	9,41	8,16
APNÉE À LANGOUSTE	5		3h				2 plongeurs		65,96		21,99	
CASIER LANGOUSTE	387	406	5h45	6H16	12 j	13,4	15 casiers	78,5	45,16	61,56	7,85	9,82
CASIER POISSONS	168	165	6h	7H46	13 j	`13,5	19 casiers	112,7	107,62	208,63	17,94	26,81
CASIER CONFONDU	62	25	8h	7H19	12 j	4,7	14 casiers	65,6	17,11	36,64	2,14	5,01
CASIER TOTAL	617	596	7h	7H07	12 j	10,55	16 casiers	85,61	55,63	102,28	7,95	13,04
CHASSE SOUS MARINE	4		6h				2 plongeurs		22,5		3,75	
FILET LAMBIS	31	16	5h	1H33		2,6 jours	3 filets de 100m	3	17,17	49,59	3,43	31,74
DCP	500	448	10h15	12H41			3 lignes	2,63	116,94	117,05	11,41	9,7
DCP & TRAINE	25		10h				5 lignes		96,2		9,62	
TRAINE	121	53	6h30	12H28			3 lignes	3,59	108,04	122,24	16,62	9,79
DCP + TRAINE TOTAL	646	501	9h	12H37			4 lignes	2,87	107,06	119,65	11,9	9,75
LIGNE	8	4	7h	5H			3 lignes	2	63,5	33,75	9,07	8,85
PALANGRE À REQUIN	2				12 h		3 palangres		50			
PÊCHE AU CALAMAR	3		16h		45 min		4 lignes		26,76		1,67	4,19
PÊCHE AU FOND	25	32	5h45	10H30			2 lignes	1,5	91,72	43,97	15,95	
SENNE	7	7							957,14	1242,86		

Le tableau de comparaison effort de pêche 2023-2024

contact@agencedelenvironnement.fr

Observations de cétacés depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, plusieurs cétacés ont été observés aux alentours de Saint-Barthélemy.

Nous avons recensés 45 observations de baleines à bosse.

Egalement, deux orques ont été vues au large de l'île, de même qu'une baleine à bec de Cuvier.

Pour en savoir plus sur les cétacés des Antilles françaises, rdv sur le site du Sanctuaire AGOA.

Nous rappelons que les eaux de Saint-Barthélemy font partie de ce sanctuaire, où les mammifères marins sont protégés et leur approche très encadrée.

iNaturalist, l'application des observateurs de la nature

iNaturalist, une application de sciences participatives! Nous avons besoin de vous!

Depuis quelques années, l'ATE utilise l'application iNaturalist pour le suivi de nombreuses espèces. Aujourd'hui optimisée par plus de 11200 identifications enregistrées depuis 2023 par les agents avec une utilisation quotidienne, l'application aide à l'amélioration des connaissances sur les espèces de l'île. Elle permet de notifier la présence de juvénile ou de nichage, la présence de fruits ou de fleurs, la découverte de spécimens dans des lieux encore inconnus, etc... son application est multiple pour les suivis la faune comme flore. Plus nous serons nombreux, plus les données seront exploitables avec des statistiques fiables. Grâce à vous, nous pourrons affiner nos recherches.

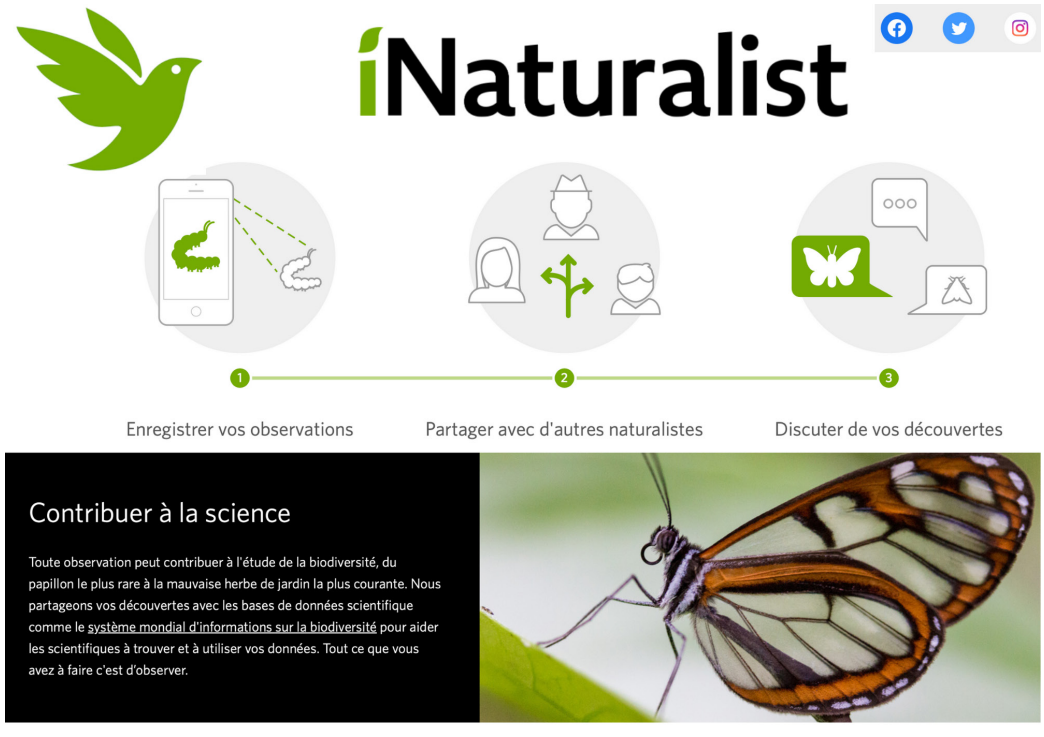

Alors créez dès à présent un compte gratuitement et commencez à y renseigner ce que vous observez autour de vous.

Comment faire? Prenez une photo de l'espèce observée (faune ou flore) puis ajoutez-la dans l'application. Celle-ci vous propose alors de l'identifier grâce à son moteur de recherche. Par la suite des connaisseurs pourront valider ou modifier cette identification.

C'est également le moyen de rencontrer des passionnés comme vous.

(Ceci n'est en rien une promotion commerciale)

Les EPI au collège Mireille Choisy

Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ont pu être dispensés au collège Mireille Choisy auprès des 5e en lien avec les cours de SVT menés par **Mme Sandrine BERRY**.

5 interventions ont eu lieu dans chacune des classes pour étudier tour à tour la pêche et sa règlementation à Saint-Barthélemy, l'impact et la gestion des cabris sur l'île avec la visite de la chèvrerie tenue par l'association Island Nature Saint Barth Experience. L'écosystème de la forêt sèche et les espèces exotiques envahissantes, l'herbier marin au sein du lagon de Grand Cul-de-sac et le récif corallien en plongeant autour du Gros Ilet avec Serial Divers étaient également au programme.

Ces sorties permettent aux élèves de mieux connaitre leur environnement, la biodiversité de l'île et les bons gestes pour la préserver.

Une journée de fin d'année a été organisée pour les élèves les plus motivés (sur lettre de motivation) : une après-midi randonnée palmée, kayak et paddle avec l'équipe du Saint Barth yacht club sur la place de Public, puis une initiation au djembé avec leur professeur de musique, une visite du jardin du phare de nuit et l'observation du ciel étoilé grâce à **Jordan Blanchard** qui a mis à disposition ses téléscopes.

Nous tenons à remercier **Madame Emmanuelle DUBOIS**, principale de l'établissement pour avoir pu conserver ces heures dédiées à l'étude de l'environnement pour les élèves, ainsi que **Madame BERRY** pour son temps et son implication qui ont pu rendre les cours vivants !

Aires Educatives, zoom sur les temps fort de l'année 2024-25

Cette année, les CM1/CM2 et les CM2A de l'école primaire de Gustavia ont repris la gestion de leurs aires éducatives respectivement : les Petits Saints et le Fort Carl.

Les Petits Saints ont été l'occasion pour les élèves d'étudier le récif corallien et ses habitants, d'aller plonger par deux fois sur le site. Les élèves ont aussi et surtout préparé l'animation pour le Forum des Langues Art et Culture. Un évènement qui a réuni les classes de Saint-Barthélemy et ainsi que certaines de Saint-Martin, venues sur l'île le temps de la journée.

Les élèves ont ainsi pu montrer et expliquer leurs exposés sur les espèces du récif (poissons chirurgien, barracuda, lambi, poisson papillon…)

Autour du Fort Carl, les élèves ont réalisé un suivi sur les plantes mises en terre par l'ATE (voir article "Plantation au Fort Carl"). Ce suivi permet d'initier les enfants aux suivis scientifiques, nécessitant rigueur et précision et ce sur une longue période (tous les deux mois entre janvier et juin). En juin, les enfants ont organisés une "après-midi au Fort Carl", ouvert au grand public où ils animaient des jeux pour découvrir les espèces du site.

Des cadeaux ont été réalisés par les enfants pour l'occasion.

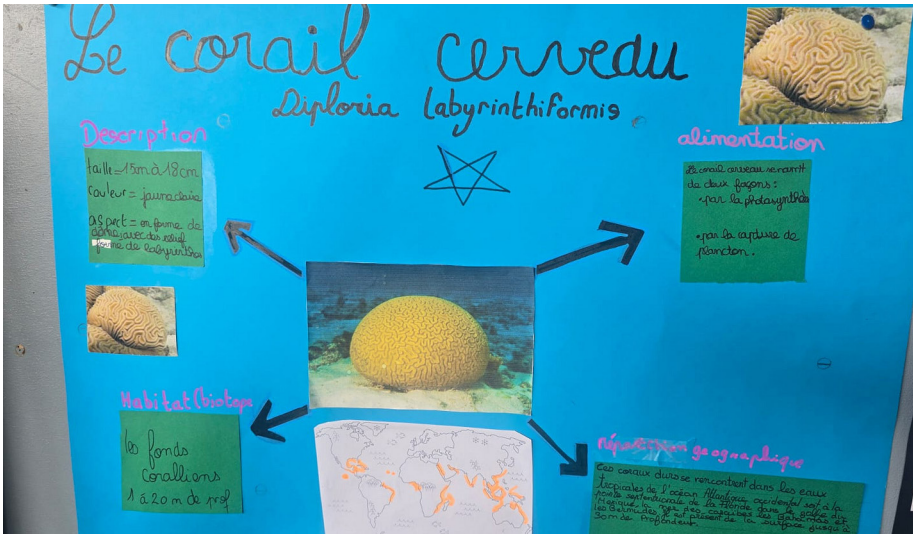

Le programme scolaire de la biodiversité en primaire

Cette année encore, le programme scolaire de l'Agence Territoriale de l'Environnement a pu être appliqué dans la majorité des classes de l'île.

Il se décline comme suit :

• Grande Section : Les insectes et le corail.

Qu'est-ce qu'un insecte ? A quoi servent-ils? Une heure en classe pour découvrir les insectes de l'île.

De plus, l'association Island Nature Saint Barth Experience est également intervenue pour en apprendre plus sur le corail aux tous jeunes.

• CP : Les tortues marines et oiseaux marins.

Etude en classe des 3 tortues marines qui pondent à Saint-Barth et leur mode de vie. Une seconde étude en classe sur les oiseaux marins de l'île, leur identification et caractéristiques.

Ces connaissances sont ensuite complétées par une sortie sur la plage pour reconstituer les étapes de ponte d'une tortue et les bons gestes pour la protéger.

• CE1 : Les reptiles.

Qu'est-ce qu'un reptile? Une question abordée en classe, où l'on étudie les reptiles de Saint-Barthélemy, avec un focus sur l'iguane des Petites Antilles et l'identification d'un iguane rayé. Ces connaissances sont ensuite complétées par une sortie au parc de Saint Jean pour aller voir les iguanes, faire un jeu autour des reptiles de l'île, des reptiles exotiques sur l'île et leur impact sur la biodiversité. Dans ce cadre, nous présentons aux enfants un serpent des blés pour qu'ils puissent l'identifier par la suite.

Enfin, la session "reptile" se termine par une sortie au lagon, pour aller à la rencontre des tortues marines. Là encore, l'accent est mis sur la biodiversité marine de l'île et les bons gestes pour la préserver.

• CE2: Mangrove et plage.

Etude de la mangrove en classe (palétuviers, oiseaux des étangs, crabes) et de l'éco-sytème de la plage (végétation, crabes, insectes, oiseaux du littoral). Chaque intervention en classe est suivie d'une sortie à l'étang de Saint-Jean puis sur une plage pour passer de la théorie à la pratique.

• CM1 : Les cétacés.

Nous faisons venir une intervenante de Mon Ecole Ma Baleine, située en Guadeloupe pour intervenir en classe au sujet des cétacés. S'en suit une sortie en mer sur catamaran pour chaque élève afin d'aller à la rencontre des

baleines pour les plus chanceux. Cette sortie n'est réalisable qu'en présence de l'intervenante, formée aux règles d'approche d'un cétacé par le sanctuaire AGOA, et ce dans un but pédagogique.

• CM2 : La pêche et les espèces exotiques envahissantes.

La règlementation de la pêche à Saint-Barthélemy est abordée en classe d'une part. D'autre part, l'association Island Nature Saint Barth Experience intervient en classe au sujet des espèces exotiques envahissante, puis fait venir les élèves dans leur chèvrerie pour travailler sur la question du cabri : son impact et sa gestion.

L'Agence Territoriale de l'Environnement remercie chaleureusement les établissements scolaires et enseignants sans qui ces interventions ne pourraient avoir lieu.

Bravo aux élèves pour leur curiosité et leur implication.

Merci également aux parents d'élèves, qui rendent les sorties à l'extérieur possibles.

Formation paysage et flore indigène

Trois sessions de formation ont eu lieu dans nos locaux avec la présence de jardiniers, architectes, paysagistes, managers d'hôtel et villa. Merci aux 30 personnes d'avoir répondu présent pour s'informer sur le sujet de la biodiversité indigène de l'île, en particulier la flore. Le moment de parler de l'importance économique et du patrimoine naturel que la flore indigène représente et de l'importance de la préserver. Des échanges intéressants ont été engagés pour répondre aux problématiques rencontrées au quotidien et chercher des solutions ensemble.

Peut-être la création d'une pépinière avec des espèces natives pour enrichir et préserver l'authenticité de notre île ? L'occasion de renforcer les liens pour la récupération d'arbres indigènes et leur valorisation.

Bientôt une formation paysagiste et botanique sur un jardin presque parfait avec de la flore 100% native et ses avantages!

Si ça vous intéresse, commencer par jeter un œil sur notre site : **www.agencedelenvironnement.fr Rubrique > Agir> Promouvoir la flore indigène**.

ATE et EDF - Une matinée de rencontres

Dernièrement, l'Agence Territoriale de l'Environnement a eu le plaisir d'accueillir l'équipe de EDF à Saint-Barthélemy.

Une matinée de rencontres où les agents EDF ont eu accès à plusieurs animations :

- Une visite commentée du jardin du phare de Gustavia concernant les espèces végétales indigènes (originaires d'ici).
- L'expérience immersive des casques en réalité virtuelle avec des mini-films réalisés en plongée autour de l'île.
- A un temps d'observation de la faune exotique envahissante présente sur l'île (serpent des blés, Anolis Chevalier, iguane rayé, insectes exogènes....), leurs impacts sur la faune locale et les bons gestes à adopter pour préserver le patrimoine naturel de l'île.

Nous remercions vivement l'équipe d'EDF de Saint-Barthélemy pour leur présence et ce temps passé ensemble !

Jeu de pâques et visite du jardin par l'ATE

En avril, l'ATE a proposé au grand public diverses animations. Une visite guidée du jardin du phare, à la découverte de la flore locale d'une part et un escape game pour les 8-12 ans dans ce même jardin pour le week-end de pâques.

Nous remercions tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour rester informés des prochaines animations (Facebook : Réserve Naturelle St Barth-ATE, Instagram : reservenaturelledestbarth_ATE) .

L'agenda scolaire et ATE - l'école primaire de Gustavia entre dans la ronde

A la rentrée de septembre 2024, les élèves des écoles de Saint Marie de Colombier et de Saint Joseph de Lorient ont trouvé dans leur agenda offert par l'école, 8 pages dédiées aux bons gestes envers l'environnement écrites par l'Agence Territoriale de l'Environnement.

Une page était d'ailleurs dédiée au bon comportement face à la dépense en eau, en électricité et en gestion des déchets, co-écrite avec la SAUR, EDF de Saint-Barthélemy, et la société Paprec, que nous remercions.

En septembre 2025, ces pages seront encore présentes dans leur agenda et les élèves de l'école primaire de Gustavia y auront également droit. En effet, un cahier de liaison sera mis en place pour chacun des enfants, dans lequel figurera ces 8 pages également.

Sauvetage oursins blancs du port

Début juin, l'Agence Territoriale de l'Environnement était accompagnée de l'équipe de la société Bachy BALINEAU représentée par **Julen APATY** - en charge des travaux d'agrandissement du port de commerce.

Cette mission commune avait pour but de déplacer les oursins Blanc qui se trouvaient dans la Darse (dent creuse du port) afin d'anticiper les futurs travaux qui auront lieu sur le site.

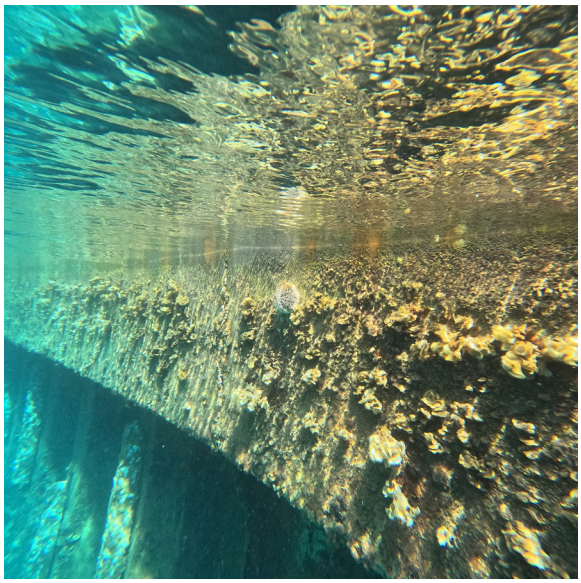

Nous rappelons que l'Oursin blanc est une espèce protégée : il est interdit d'y porter atteinte, de les sortir de l'eau, de les pêcher et de les collecter lorsqu'ils sont morts.

Une trentaine d'oursins ont ainsi été déplacés ainsi que plusieurs oursins Diadèmes.

Merci à la société Bachy BALINEAU pour leur aide !

Règlementation pêche, point d'étape jusqu'à la fin de l'année

Nous rappelons que jusqu'à fin août, les requins – toutes espèces confondues – sont interdits de capture. Ceci afin de respecter leur période de reproduction et favoriser la population de requins dans nos eaux.

Par ailleurs, certaines espèces de requins sont interdites de capture toute l'année (voir image ci-contre).

La collecte de burgo est également suspendue et ce jusqu'au 1er janvier 2026. Le burgo est le seul gastéropode autorisé à la collecte à Saint-Barthélemy, à condition de détenir un permis de pêche local, de respecter la période de collecte (janvier-mai) ainsi que le diamètre minimal de 6cm.

Enfin, tout pêcheur de loisir se doit de connaître la règlementation en vigueur concernant la pêche dans les eaux de Saint-Barthélemy (zones interdites de pêche, espèces interdites de capture, type de pêche autorisé).

La détention d'un permis de pêche de loisir est obligatoire pour toute pêche en dehors de la pêche à la ligne depuis la côte (sauf au sein du lagon de Grand Cul-de-sac). Ce permis est gratuit et à retirer auprès de l'Agence Territoriale de l'Environnement.

Contactez-nous à **contact@agencedelenvironnement.fr** ou remplissez le formulaire sur notre site : **www.agencedelenvironnement.fr Rubrique "Publications officielles/formulaires" > Services en ligne**.

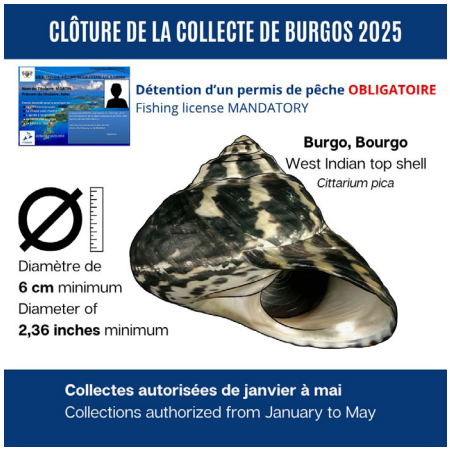

Année de la mer, mise en avant des projets de préservation marine de l'ATE

Dans le cadre de l'Année de la mer, lancée par le président de la République, la Direction Générale des Outre-Mer a organisé le relais des Outre-mer, qui valorise sur les réseaux sociaux du ministère (facebook, instagram, linkedin) les territoires ultra marins.

Le mois de mai était consacré à l'île de Saint-Barthélemy, avec comme événement phare la Transat Paprec.

Une communication qui soulignait l'île Saint-Barthélemy, la richesse de son patrimoine maritime et son engagement pour la préservation de l'océan. Plusieurs actions menées par l'ATE ont été mises en avant :

- La protection des tortues marines, espèces emblématiques de notre île,
- L'aire marine éducative, portée par nos jeunes pour mieux connaître et protéger nos espaces marins,
- Les coraux artificiels, brise-houle naturels et la préservation des stocks de poissons,
- La protection de la Réserve Naturelle, joyau de biodiversité marine.

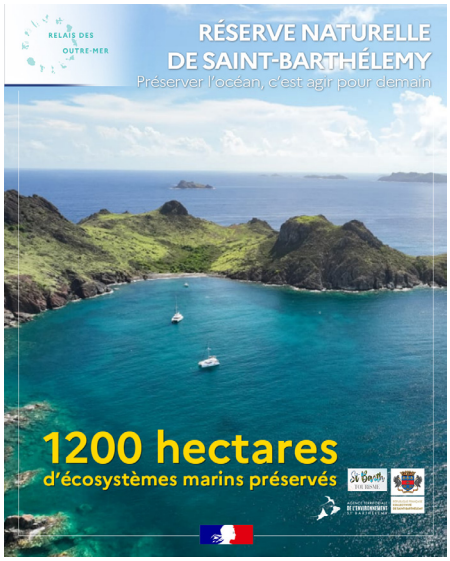

l'ATE à l'honneur en mai avec le CTTSB

En mai également, le Comité du Tourisme de Saint-Barthélemy (CTTSB) a également mis l'accent sur les beautés de la biodiversité de l'île à travers sa communication sur les réseaux.

Une mise en avant de la faune et de la flore locale et de la Réserve Naturelle Marine qui a aussi permis un rappel des gestes simples pour préserver ces espèces et leur milieu.

Collisions avec des tortues marines : les bons gestes à adopter en mer

Depuis janvier 2025, deux tortues vertes ont été victimes de collision avec un véhicule nautique. Elles sont malheureusements mortes des suites de leur blessures.

Nous rappelons que la vitesse maximale au sein de la zone portuaire (qui s'étend de Shell beach à Colombier) ainsi qu'à moins de 300m des côtes est de 5 nœuds (moins de 10km) maximum.

Chaque capitaine doit faire une veille attentive des éventuelles tortues venant à la surface autour de son navire, où doit charger quelqu'un à bord de cette tâche.

Face à une tortue marine en détresse, il faut impérativement la sortir de l'eau (au moins sa tête et ses blessures dorsales) dans les plus brefs délais. En effet, la mort est causée par une noyade, suite aux blessures sur la carapace (sous laquelle se trouvent les poumons) et au choc subi par la collision.

En émergeant la tortue, cela augmente ses chances de survie.

Une fois la tortue émergée, appelez immédiation notre numéro d'urgence au **0690 31 70 73** pour que nous puissions la prendre en charge.

De nouveaux logos en boutique

L'ATE a le plaisir de vous annoncer que la nouvelle collection de T-Shirts est désormais disponible en boutique.

Hommes, femmes, enfants du S au XXL, il y a en pour toutes les couleurs et tous les goûts !

Nouveautés pour cette été : de nouveaux logos sont à l'honneur. Baleines, oiseaux, requins et raies, autant d'espèces qui viennent rejoindre nos emblématiques tortues, iguanes et requins pour apporter plus de diversité sur vos tenues (T-shirts, casquettes et sacs).

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30.

Besoin de nous joindre ? Appelez le **05 90 27 88 18**.

Herp Me! Les clés d'identification de nos amphibiens et reptiles

En octobre 2023, la société herpétologique de France a réalisé un poster ainsi qu'une publication intitulée "Herp Me!" sur les amphibiens et les reptiles de Saint-Barthélemy, espèces indigènes et exogènes confondues.

Cette publication, le 6e numéro de cette série sur les reptiles de France métropolitaine et des Outre-mer, a pour but de donner les clés d'identification de ces espèces, des rapports d'études ou d'inventaires, des livres rouges sur les faunes menacées, des atlas de répartition communaux, régionaux, etc.

Nous avons pris la liberté d'ajouter sur ce poster la mention "espèce exotique envahissante" ainsi que notre numéro d'urgence concernant les espèces invasives nécessitant une intervention de l'ATE en leur présence.

Pour en savoir plus, rdv sur le site de la société herpétologique de France. Rubrique > Ressources > Herp Me!

La devinette de l'édition :

➢ Mon 1er permet d'effacer la trace d'un crayon à papier.

➢ Mon 2 ème est la dernière syllabe du verbe appuyer.

➢Mon 3 ème est la première couleur de l'arc-en-ciel.

Mon tout est un arbre qui pèle.

Léa

Réponse : Gommier rouge

Elève de CM2A en charge de l'Aire Terrestre educative au Fort Carl, année 2023-24 à l'école primaire de Gustavia.

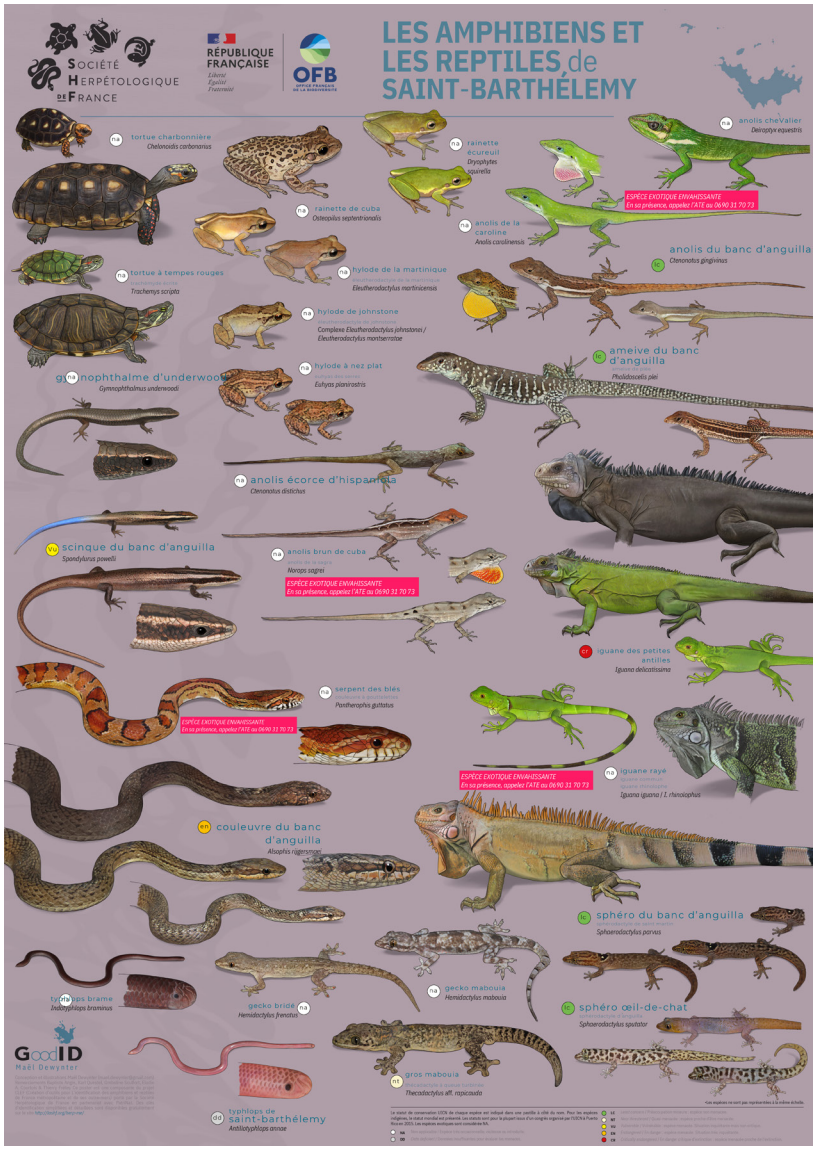

Pour nous Joindre:

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT

BP 683 - Gustavia
97099 SAINT BARTHELEMY Cedex

0590 27 88 18
Horaire d'ouverture au public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et l'après-midi sur RDV uniquement.

contact@agencedelenvironnement.fr
www.agencedelenvironnement.fr

Concept, design et mise en page :
vaninagrovit@yahoo.com

Pour toute observation (infractions, faune sauvage en détresse), un numéro d'urgence : 0690 31 70 73